

Cent ans après Laveran : Le paludisme à Paris

III. Les prévenus, anophèles importés. Réquisitoire et plaidoyer

N. LÉGER*

J. TIMBAL**

B. PESSON***

* U.E.R. de Pharmacie de Reims (Laboratoire de Parasitologie)

** Ministère de la Défense (École d'Application du Service de Santé pour l'Armée de l'Air et Centre de Recherches de Médecine Aéronautique)

*** U.E.R. de Pharmacie de Strasbourg

Notre enquête devait également s'efforcer de répondre à la question : « l'importation et la survie d'anophèles en provenance des zones d'endémies par les aéronefs est-elle possible ? » qui constituait la seconde hypothèse à envisager.

A priori la possibilité d'un transport en cabine ou dans les soutes (toutes pressurisées à l'heure actuelle sur les longs-courriers) semble évidente. Cependant une vérification a été effectuée sur un vol Rio de Janeiro-Paris. Tous les moustiques, mis dans différentes conditions (à sec, en atmosphère humide, dans les bagages) ont survécu au moins 4 jours au transport.

La vérification (exploration visuelle et aspiration) de containers en provenance de divers pays d'Afrique tropicale et d'Extrême-Orient a été négative.

Des essais de survie en caisson pressurisé et à différentes températures (de -80° à -25°) d'*Anophèles stephensi* et d'*A. gambiae* ont été effectués en choisissant un vol simulé Paris-Dakar sur deux types d'appareils : Boeing 747 (altitude max. = 12 000 m) et en Focker (alt. max. = 4 000 m). Les anophèles ont résisté parfaitement bien à la dépression (100 % de survie à 25° après un « vol » de 5 heures à 12 000 m).

Le seul facteur limitant est la température : à 0° la survie n'était déjà plus que de 10 % et à -10° de 0 %.

Par conséquent, dans un microclimat dont la température serait supérieure à 0° C la survie d'anophèles à l'extérieur des aéronefs est parfaitement possible.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET ATTITUDE ADOPTÉE

Dans l'état actuel de notre enquête il nous est impossible de trancher entre les deux modalités possibles de transmission. Il n'est pas interdit de penser que, suivant les cas, l'une ou l'autre se trouve impliquée. C'est pourquoi les mesures préventives qui ont été envisagées tiennent compte des deux hypothèses :

— respect strict des règles de désinsectisation des avions en provenance des zones d'endémie palustre (mais reste le problème d'un possible transport dans certains secteurs protégés situés à l'extérieur) ;

— désinsectisation régulière des aéroports et en particulier des couloirs d'accès des bagages. Cette mesure est actuellement appliquée dans l'aéroport de Roissy.

— traitement des gîtes larvaires potentiels dans le périmètre immédiat des aéroports. Nous comptons effectuer cette année le traitement des gîtes répertoriés par *Bacillus thuringiensis*. Au cas où cette mesure s'avérerait inefficace, on aurait recours à un traitement par l'Abate ;

— enfin une campagne d'information bien menée devrait attirer l'attention des médecins non spécialisés sur le risque actuel d'une transmission accidentelle du paludisme en dehors des zones d'endémie.

Les essais en caisson pressurisé ont été effectués dans les installations de l'École d'Application du Service de Santé pour l'Armée de l'Air (Centre de Recherches de Médecine aéronautique).